

## REGLEMENT TOP NORMANDIE – Dimanche 18 septembre 2022

Cette compétition peut servir de référence à la sélection de joueurs ou joueuses sur des épreuves futures.

**Les tableaux sont mixtes.**

### 1. Tableaux

- Tableau A : Moins de 19 ans – Minimum 1500 points – 2 tableaux de niveau sont constitués
- Tableau B : Moins de 15 ans – 1000 à 1499 points
- Tableau C : Moins de 13 ans – 700 à 999 points
- Tableau D : Moins de 11 ans

### *Remarques*

**Les joueur(se)s ayant évolué au Critérium Fédéral en Nationale 1 la saison précédente (au moins un tour) ou ayant participé à un Championnat de France Jeunes ou Seniors, seront automatiquement sélectionnés.**

**Ils seront intégré dans un tableau correspondant à leur classement (et non à leur catégorie).**

Les limites de classements pourront être variables d'une année sur l'autre.

Un (ou des) tableau(x) pourront ne pas être mis en place d'une année sur l'autre, ou être fusionnés.

Le classement pris en compte sera le classement officiel diffusé en Juillet 2022.

### 2. Principe de qualification

#### *Tableau A (24 joueur(se)s maximum)*

- a) Les joueur(se)s ayant évolué au Critérium Fédéral en Nationale 1 ou ayant participé à un Championnat de France Jeunes ou Seniors, ayant au minimum 1500 points.
- b) Complété jusqu'à 22 joueur(se)s aux points classements licence.
- c) 2 wild-cards du CTS.

Remarque : les joueurs et joueuses sont répartis dans 2 tableaux distincts (sans quotas)

#### *Tableau B (16 joueur(se)s maximum)*

- a) Les joueur(se)s ayant évolué au Critérium Fédéral en Nationale 1 ou ayant participé à un Championnat de France Jeunes, ayant un classement compris entre 1000 points et 1499 points (il peut être possible d'intégrer des U19)
- b) Complété jusqu'à 16 joueur(se)s aux points classements licence.

Le CTS se réserve le droit d'attribuer une (ou des) wild-card(s).

***Tableau C (16 joueur(se)s maximum)***

- a) Les joueur(se)s ayant évolué au Critérium Fédéral en Nationale 1 ou ayant participé à un Championnat de France Jeunes, ayant un classement compris entre 700 points et 999 points (il peut être possible d'intégrer des U15)
- b) Complété jusqu'à 16 joueur(se)s aux points classements licence.

Le CTS se réserve le droit d'attribuer une (ou des) wild-card(s).

***Tableau D (sans quotas)***

- a) Les joueur(se)s ayant évolué au Critérium Fédéral en Nationale 1 ou ayant participé à un Championnat de France Jeunes, ayant un classement inférieur à 700 points (il peut être possible d'intégrer des U13)
- b) Sur proposition des Cadres Techniques missionnés sur les départements.

**3. Formule de l'épreuve**

Les formules seront fixées ultérieurement en fonction des inscriptions.

Elles seront communiquées la semaine précédant l'épreuve.

**4. Remarques**

A l'appel de leur nom, les joueur(se)s seront tenus (es) de venir arbitrer. En cas de manquement, ils pourront être exclus (es) de l'épreuve. Le vainqueur d'une rencontre doit s'assurer du résultat, celui-ci étant affiché publiquement.